

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	900	1 735
Sur opérations en capital		36 780
Reprise sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	900	38 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 710	-22 766
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 610	37 546
Sur opérations en capital		23 735
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 610	61 281
BENEFICE OU PERTE	289 549	222 467
Participation des salariés aux résultats (IX)	21 208	18 217
Impôts sur les bénéfices (X)	103 322	58 090
Total des produits (I+III+V+VII)	25 678 402	20 516 776
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 388 853	20 294 309

GUINIER GENIE CLIMATIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 3 345 000 euros

Siège social : 71, rue Etienne Dolet - 94140 Alfortville

308 100 684 RCS Créteil

(ci-après la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 10 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 10 juin, à 8 heures,

La société **SPINNAKER GUINIER GESTION**, société par actions simplifiée au capital social de 2 802 625 euros dont le siège social est sis 71, rue Etienne Dolet - 94140 Alfortville et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 421 439 985, représentée par son président, la société GROUPE 1823 (520 227 828 RCS Créteil), elle-même représentée par son président, Monsieur Andréa Paoletti,

associée unique (l' « **Associée Unique** ») de la Société,

a pris les décisions suivantes, relatives à :

- Rapport de gestion du Président ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Pouvoirs.

Le Commissaire aux comptes, le Cabinet FERCO, est absent et excusé.

Les représentants du Comité Social et Economique, qui ont été dûment convoqués, sont absents et ont indiqué que, à la suite de la communication des documents et renseignements au Comité, celui-ci n'a présenté aucune observation.

L'Associée Unique reconnaît avoir eu à sa disposition et dans les conditions légales :

- copie des avis de convocation ;
- le rapport de gestion du président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- les comptes annuels au 31 décembre 2023 (bilan, compte de résultat, annexe) ;
- le texte des résolutions proposées.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur les comptes dudit exercice, tels que présentés par le Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes et le bilan afférents à l'exercice considéré tels qu'ils viennent de lui être présentés.

L'Associée Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4° du Code Général des Impôts.

En conséquence, l'Associée Unique donne quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice au président et donne, pour ce même exercice, décharge au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice considéré font apparaître un bénéfice net de 289 549 €, décide, sur proposition du président, d'affecter ce bénéfice comme suit :

- A la réserve légale 14 477,45 €
- Et le solde au poste « Autres Réserves » 275 071,55 €

Conformément à la loi (article 243 bis du Code Général des Impôts), il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, conformément aux dispositions des articles L.227-10 et suivants du Code de commerce, prend acte de l'absence de toute convention entrant dans le champ d'application desdites dispositions.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique de la Société.

L'Associée Unique
SPINNAKER GUINIER GESTION
Par GROUPE 1823
Par *Andréa PAOLETTI*

GUINIER GENIE CLIMATIQUE

71 rue Etienne Dolet
94140 ALFORVILLE

RAPPORT

de

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 10 JUIN 2024



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS GUINIER GENIE CLIMATIQUE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **révisés**

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenus par votre société pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

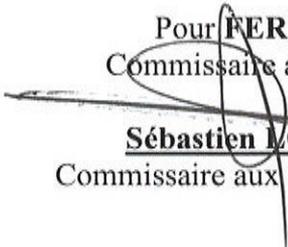
RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Gentilly, le 27 mai 2024

Pour **FERCO SAS**
Commissaire aux Comptes

Sébastien LOMBARD
Commissaire aux Comptes associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 782	3 782		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 005	4 005		
Autres immobilisations corporelles	65 146	58 458	6 688	8 038
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	217 060		217 060	322 060
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	289 992	66 244	223 748	330 098
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	311 602		311 602	315 394
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	28 320 780	7 333 315	20 987 465	17 739 128
Autres créances	673 919		673 919	3 055 793
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 729 068		1 729 068	382 026
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 035 368	7 333 315	23 702 053	21 492 341
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 325 361	7 399 559	23 925 801	21 822 439
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 345 000	1 745 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	47 304	36 180
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	510 568	299 225
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	289 549	222 467
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 192 422	2 302 872
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 967 269	3 452 145
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 483 893	328 131
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 778 864	9 521 909
Dettes fiscales et sociales	6 316 908	5 339 669
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	186 446	640 606
Produits constatés d'avance		237 107
TOTAL DETTES	19 733 380	19 519 567
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 925 801	21 822 439
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 244 085	2 115 639
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 489 295	17 403 928
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	851 630	470 396
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	25 264 393		25 264 393	20 077 843
Chiffre d'affaires net	25 264 393		25 264 393	20 077 843
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			375 681	367 746
Autres produits			37 428	32 673
Total produits d'exploitation (I)			25 677 502	20 478 262
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 815 043	6 826 281
Variations de stock			3 792	22 517
Autres achats et charges externes (a)			10 932 292	8 910 447
Impôts, taxes et versements assimilés			91 615	100 287
Salaires et traitements			2 597 325	2 428 774
Charges sociales			1 696 150	1 752 584
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 959	10 453
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 029 056	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			7 568	56 175
Total charges d'exploitation (II)			25 179 799	20 107 517
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			497 702	370 745
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			72 913	49 204
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			72 913	49 204
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-72 913	-49 204
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			424 790	321 541

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	900	1 735
Sur opérations en capital		36 780
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	900	38 515
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 610	37 546
Sur opérations en capital		23 735
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 610	61 281
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 710	-22 766
Participation des salariés aux résultats (IX)	21 208	18 217
Impôts sur les bénéfices (X)	103 322	58 090
Total des produits (I+III+V+VII)	25 678 402	20 516 776
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 388 853	20 294 309
BENEFICE OU PERTE	289 549	222 467
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	4 444	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GUINIER GENIE CLIMATIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 23 925 801 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 289 549 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 4 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Information sur la consolidation :

L'entreprise consolidante est la société Groupe 1823 dont le siège social est au 71 rue Etienne Dolet 94140 Alfortville
SIRET : 520 227 828 00027

Augmentation de capital :

Par assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2023, il a été procédé à une augmentation de capital social d'un montant de 1.600.000€ par compensation de créance suite à l'abandon de créance consenti par SPINNAKER GUINIER GESTION à l'attention de sa filiale GUINIER GESTION CLIMATIQUE d'un montant de 1.600.000€ sur l'exercice 2021. Le capital est donc fixé à ce jour, à un montant de 3 345 000€.

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 782			3 782
Immobilisations incorporelles	3 782			3 782
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 005			4 005
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 452			6 452
- Matériel de transport	16 583			16 583
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 636	3 475		42 111
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	65 676	3 475		69 151
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	322 060		105 000	217 060
Immobilisations financières	322 060		105 000	217 060
ACTIF IMMOBILISE	391 517	3 475	105 000	289 992

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 782			3 782
Immobilisations incorporelles	3 782			3 782
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 005			4 005
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 256	2 151		3 406
- Matériel de transport	13 741	4 028	2 134	15 635
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 636	781		39 416
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	57 637	6 959	2 134	62 463
ACTIF IMMOBILISE	61 419	6 959	2 134	66 244

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 29 211 758 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	217 060		217 060
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	28 320 780	28 320 780	
Autres	673 919	673 919	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	29 211 758	28 994 698	217 060
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	8 501 699
Total	8 501 699

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 345 000,00 euros décomposé en 263 040 titres d'une valeur nominale de 12,72 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TITRES	263 040			263 040
TOTAL	263 040			263 040

Par assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2023, il a été procédé à une augmentation de capital social d'un montant de 1.600.000€ par compensation de créance suite à l'abandon de créance consenti par SPINNAKER GUINIER GESTION à l'attention de sa filiale GUINIER GESTION CLIMATIQUE d'un montant de 1.600.000€ sur l'exercice 2021. Le capital est donc fixé à ce jour, à un montant de 3 345 000€.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	222 467
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	222 467
Affectations aux réserves	222 467
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	222 467

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	1 745 000		1 600 000		3 345 000
Réserve légale	36 180	11 124	11 124		47 304
Réserves générales	299 225	211 343	211 343		510 568
Résultat de l'exercice	222 467	-222 467	289 549	222 467	289 549
Total Capitaux Propres	2 302 872		2 112 017	222 467	4 192 422

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 733 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	851 630	851 630		
- à plus de 1 an à l'origine	2 115 639	871 553	1 244 085	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	73 126	73 126		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 778 864	7 778 864		
Dettes fiscales et sociales	6 316 908	6 316 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 597 213	2 597 213		
Produits constatés d'avance				
Total	19 733 380	18 489 295	1 244 085	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	866 111			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	878 318
PERSO - CI BTP	93 488
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIES	39 425
PERSO - AUTRES CHARGES A PAYER	129 746
PERSONNEL - COMPLEMENT AGRR	1 840
ORG SOCX - AUTRES CA	54 757
FORFAIT SOCIAL / PARTICIPATION	7 885
ETAT - CAP EFFORT CONSTRUCTION	10 973
ETAT - CAP TAXE APPRENTISSAGE	2 403
ETAT - CHARGES A PAYER TVS	4 426
ETAT - CAP TP	27 118
Total	1 250 381

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est déterminé selon la méthode de l'avancement par les coûts.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	72 913	49 204
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	72 913	49 204
Résultat financier	-72 913	-49 204

Charges et Produits exceptionnels

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	900	1 735
Produits exceptionnels sur opérations en capital		36 780
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	900	38 515
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 610	37 546
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		23 735
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	11 610	61 281
Résultat exceptionnel	-10 710	-22 766

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7 166	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		900
Charges sur exercice antérieurs	4 444	
TOTAL	11 610	900

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS GUINIER GENIE CLIMATIQUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE 1823.

Le principe retenu est celui de la neutralité de la charge par lequel la société constate dans ses comptes une charge ou un produit analogue à celui qu'elle devrait constater si elle n'avait pas été intégrée.

En cas de sortie prématurée avant le délai de 5 ans, les avantages acquis du fait de l'intégration fiscale seraient dus.

Notes sur le compte de résultat

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		4 395 997
(B) - Déficits imputés		413 288
(C) - Déficits reportables (A-B)		3 982 710
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		3 982 710

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 70 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	23	
Ouvriers	33	
Total	70	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	169 617
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	169 617

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution de retenue de garantie - BTP</i>	162 544
<i>Caution et garanties : PERFORMANCE et RETENTION BONDS auprès de la HSBC</i>	681 720
Avals et cautions	844 264
<i>Contregarantie BNP</i>	82 414
<i>Montant des engagements par signature émis pour le compte de la société SG</i>	296 418
Autres engagements reçus	378 832
Total	1 223 096

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 169 617 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.2%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65/67 ans
- Taux de rotation du personnel CADRE : faible
- Taux de rotation du personnel ETAM: moyen
- Table de taux de mortalité : (Table INSEE 2024)

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

Bilan actif

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	3 782	3 782		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 005	4 005		
Autres immobilisations corporelles	65 146	58 458	6 688	8 038
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	217 060		217 060	322 060
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	289 992	66 244	223 748	330 098
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	311 602		311 602	315 394
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	28 320 780	7 333 315	20 987 465	17 739 128
Autres créances	673 919		673 919	3 055 793
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 729 068		1 729 068	382 026
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 035 368	7 333 315	23 702 053	21 492 341
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 325 361	7 399 559	23 925 801	21 822 439

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Règles et méthodes comptables

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de la société : SAS GUINIER GENIE CLIMATIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 23 925 801 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 289 549 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 4 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Information sur la consolidation :

L'entreprise consolidante est la société Groupe 1823 dont le siège social est au 71 rue Etienne Dolet 94140 Alfortville
SIRET : 520 227 828 00027

Augmentation de capital :

Par assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2023, il a été procédé à une augmentation de capital social d'un montant de 1.600.000€ par compensation de créance suite à l'abandon de créance consenti par SPINNAKER GUINIER GESTION à l'attention de sa filiale GUINIER GESTION CLIMATIQUE d'un montant de 1.600.000€ sur l'exercice 2021. Le capital est donc fixé à ce jour, à un montant de 3 345 000€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 782			3 782
Immobilisations incorporelles	3 782			3 782
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 005			4 005
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 452			6 452
- Matériel de transport	16 583			16 583
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 636	3 475		42 111
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	65 676	3 475		69 151
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	322 060		105 000	217 060
Immobilisations financières	322 060		105 000	217 060
ACTIF IMMOBILISE	391 517	3 475	105 000	289 992

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 782			3 782
Immobilisations incorporelles	3 782			3 782
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 005			4 005
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 256	2 151		3 406
- Matériel de transport	13 741	4 028	2 134	15 635
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 636	781		39 416
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	57 637	6 959	2 134	62 463
ACTIF IMMOBILISE	61 419	6 959	2 134	66 244

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 29 211 758 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	217 060		217 060
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	28 320 780	28 320 780	
Autres	673 919	673 919	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	29 211 758	28 994 698	217 060

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	8 501 699
Total	8 501 699

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 345 000,00 euros décomposé en 263 040 titres d'une valeur nominale de 12,72 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TITRES	263 040			263 040
TOTAL	263 040			263 040

Par assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2023, il a été procédé à une augmentation de capital social d'un montant de 1.600.000€ par compensation de créance suite à l'abandon de créance consenti par SPINNAKER GUINIER GESTION à l'attention de sa filiale GUINIER GESTION CLIMATIQUE d'un montant de 1.600.000€ sur l'exercice 2021. Le capital est donc fixé à ce jour, à un montant de 3 345 000€.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	222 467
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	222 467
Affectations aux réserves	222 467
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	222 467

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	1 745 000		1 600 000		3 345 000
Réserve légale	36 180	11 124	11 124		47 304
Réserves générales	299 225	211 343	211 343		510 568
Résultat de l'exercice	222 467	-222 467	289 549	222 467	289 549
Total Capitaux Propres	2 302 872		2 112 017	222 467	4 192 422

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 733 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	851 630	851 630		
- à plus de 1 an à l'origine	2 115 639	871 553	1 244 085	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	73 126	73 126		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 778 864	7 778 864		
Dettes fiscales et sociales	6 316 908	6 316 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 597 213	2 597 213		
Produits constatés d'avance				
Total	19 733 380	18 489 295	1 244 085	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

866 111

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	878 318
PERSO - CI BTP	93 488
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIES	39 425
PERSO - AUTRES CHARGES A PAYER	129 746
PERSONNEL - COMPLEMENT AGRR	1 840
ORG SOCX - AUTRES CA	54 757
FORFAIT SOCIAL / PARTICIPATION	7 885
ETAT - CAP EFFORT CONSTRUCTION	10 973
ETAT - CAP TAXE APPRENTISSAGE	2 403
ETAT - CHARGES A PAYER TVS	4 426
ETAT - CAP TP	27 118
Total	1 250 381

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est déterminé selon la méthode de l'avancement par les coûts.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	72 913	49 204
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	72 913	49 204
Résultat financier	-72 913	-49 204

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	900	1 735
Produits exceptionnels sur opérations en capital		36 780
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	900	38 515
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 610	37 546
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		23 735
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	11 610	61 281
Résultat exceptionnel	-10 710	-22 766

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7 166	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		900
Charges sur exercice antérieurs	4 444	
TOTAL	11 610	900

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS GUINIER GENIE CLIMATIQUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE 1823.

Le principe retenu est celui de la neutralité de la charge par lequel la société constate dans ses comptes une charge ou un produit analogue à celui qu'elle devrait constater si elle n'avait pas été intégrée.

En cas de sortie prématurée avant le délai de 5 ans, les avantages acquis du fait de l'intégration fiscale seraient dus.

Notes sur le compte de résultat

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		4 395 997
(B) - Déficits imputés		413 288
(C) - Déficits reportables (A-B)		3 982 710
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		3 982 710

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 70 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		14
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	23	
Ouvriers	33	
Total		70

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	169 617
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	169 617

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution de retenue de garantie - BTP</i>	162 544
<i>Caution et garanties : PERFORMANCE et RETENTION BONDS auprès de la HSBC</i>	681 720
Avals et cautions	844 264
<i>Contregarantie BNP</i>	82 414
<i>Montant des engagements par signature émis pour le compte de la société SG</i>	296 418
Autres engagements reçus	378 832
Total	1 223 096

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 169 617 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.2%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65/67 ans
- Taux de rotation du personnel CADRE : faible
- Taux de rotation du personnel ETAM: moyen
- Table de taux de mortalité : (Table INSEE 2024)

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.